

ENTRE :

CAMPUS SPORT BRETAGNE
24 rue des Marettes - BP 90243 - 35802 DINARD CEDEX
Groupement d'intérêt public (GIP)

N° de déclaration d'existence : 53 35 08853 35
SIRET : 13001397200026
Représenté par Cécile MARTIN BOUTELIER, Directrice

ET : (**RUBRIQUE A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT**)

Dénomination :
Adresse :
SIRET :
Représenté par (nom) :
Fonctions :

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Le CAMPUS SPORT BRETAGNE assure l'organisation de l'action de formation suivante :

Intitulé de la formation : CAEPMNS (Certificat d'Aptitude à la Profession de Maître-Nageur Sauveteur)
Volume horaire : 21 heures

Lieu de session :

Date de la session :

ARTICLE 2 : EFFECTIF FORME

Le CAMPUS SPORT BRETAGNE accueillera la (les) personne(s) suivante(s) :

NOM(S)-Prénom(s) :

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Coût pédagogique : Nombre de stagiaires : _____ X **250€ par stagiaire** = _____ €

ARTICLE 4 : MODALITES DE REGLEMENT

Modes de règlement : → **Chèque bancaire** ou postal à l'ordre de *Campus de l'Excellence sportive de Bretagne*
→ Ou par **virement** n° de compte T.P. Rennes 10071 35000 00001005272 33

ARTICLE 5 : COUVERTURE EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL

Conformément au Contrat de Formation Professionnelle conclu entre les stagiaires et le CAMPUS, ceux-ci sont couverts en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle (art. L. 412.8 du Code de la Sécurité Sociale).

ARTICLE 6 : Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées ou générées par le Campus dans le cadre de cette convention seront utilisées par lui à la seule fin de l'exécution du présent contrat, sauf consentement individuel des intéressées pour réutilisation des données pour une autre finalité.

Le Campus s'engage à traiter ces données conformément au règlement Général sur la protection des données (RGPD) et à les effacer ou à défaut à les anonymiser, à la date d'expiration du présent contrat. Chaque agent dont les données sont traitées pourra exercer son droit d'accès, de rectification, de suppression, directement auprès du Campus.

Fait en double exemplaire, à Dinard, le

Pour l'entreprise :
(nom et qualité du signataire, cachet et signature)

Pour le CAMPUS SPORT BRETAGNE :
La Directrice,
Cécile MARTIN-BOUTELIER